

REPORTERS SANS FRONTIERES

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

47, Rue Vivienne

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

REPORTERS SANS FRONTIERES

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

47, Rue Vivienne

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'association REPORTERS SANS FRONTIERES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association REPORTERS SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI



ASSOCIATION REPORTERS SANS FRONTIERES

47 Rue Vivienne

75002 PARIS

Siret : 34368422100041

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



Sommaire

ETATS FINANCIERS	3
Bilan - Actif	5
Bilan – Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat - Suite	8
ANNEXE	9
Faits caractéristiques	10
Présentation de l'association Reporters Sans Frontières	10
Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable	10
Changement de méthode comptable	11
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Actif immobilisé	15
Actif circulant	16
Dépréciation des actifs	17
Fonds propres	18
Provisions	18
Dettes	19
Comptes de régularisation	20
Notes sur le compte de résultat	21
Chiffre d'affaires et ressources	21
Charges et produits d'exploitation et financiers	23
Résultat exceptionnel	24
TVA et impôts sur les bénéfices	24
Autres informations	24
Hors bilan	25
APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE	26
Compte de résultat par origine et destination	27



Etats Financiers



Bilan - Actif

	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	65 518	31 693	33 825	37 487
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 192 500	1 562 047	630 453	740 078
Autres immobilisations corporelles	730 941	553 829	177 112	38 339
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	5 670
Immobilisations financières				
Prêts	42 015	-	42 015	42 015
Autres	90	-	90	1 741
TOTAL I	3 031 063	2 147 569	883 494	865 330
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	184 500	184 500	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	1 728
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	543 876	81 980	461 896	561 753
Autres	1 059 986	-	1 059 986	549 224
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	15
Disponibilités	3 308 649		3 308 649	4 000 445
Charges constatées d'avance	51 408		51 408	54 701
TOTAL II	5 148 420	266 480	4 881 939	5 167 866
Frais d'émission des emprunts (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecart de conversion Actif (V)	-		-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 179 483	2 414 049	5 765 434	6 033 196



Bilan – Passif

	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	59 455	59 455
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	2 063 698	2 283 066
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	682 585	219 367
Situation nette (sous total)	2 805 738	2 123 154
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 805 738	2 123 154
FONDS REPORTES ET DEDIES		
TOTAL II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	187 500	62 500
Provisions pour charges	12 000	-
TOTAL III	199 500	62 500
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	793 242	947 499
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	560 711	611 856
Dettes fiscales et sociales	333 042	397 973
Autres dettes	233 101	142 406
Produits constatés d'avance	839 533	1 746 526
TOTAL IV	2 759 630	3 846 260
Ecarts de conversion Passif (V)	565	1 282
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 765 434	6 033 196



Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 120	21 394
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 089 928	1 064 121
Ventes de prestations de service	108 655	130 608
Concours publics et subventions d'exploitation	1 084 732	861 614
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 092 935	669 816
Mécénats	75 000	
Legs, donations et assurances-vie	207 385	8 925
Contributions financières reçues	3 993 519	2 977 353
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	105 372	119 892
Autres produits	277 791	279 986
TOTAL I	8 046 437	6 133 709
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	656
Variation de stock de marchandises	46 779	1 731
Autres achats et charges externes	3 649 361	2 747 021
Aides financières	579 975	497 167
Impôts, taxes et versements assimilés	200 379	195 032
Salaires et traitements	1 809 872	1 761 849
Charges sociales	711 588	773 356
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	172 940	279 512
Dotations aux provisions	157 000	1 000
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	46 329	46 324
TOTAL II	7 374 223	6 303 649
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	672 213	- 169 940
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	2	3
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	112
Différences positives de change	65 223	32 310
TOTAL III	65 225	32 425
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	11 570	11 498
Différences négatives de change	37 100	34 050
TOTAL IV	48 670	45 547
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	16 555	- 13 122
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	688 769	- 183 062

Compte de résultat - Suite

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-	30 351
Sur opérations en capital	364	-
Total VI	364	30 351
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) -	364 -	30 351
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 820	5 954
Total des produits (I + III + V)	8 111 662	6 166 134
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 429 078	6 385 501
EXCEDENT OU DEFICIT	682 585	-219 367

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature	18 194	-
Prestations de services en nature	796 577	62 240
Bénévolat		
TOTAL	814 771	62 240

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature	-	
Mises à disposition gratuite de biens	18 194	
Prestations en nature	796 577	62 240
Mise à disposition gratuite de biens et services		
TOTAL	814 771	62 240



Annexe



Faits caractéristiques

Présentation de l'association Reporters sans frontières

Fondée en 1985, Reporters sans frontières (RSF) s'efforce de porter la vision d'un monde dans lequel tous les peuples peuvent accéder à des informations fiables leur permettant de bien comprendre les défis mondiaux actuels et de se forger leur propre opinion.

RSF promeut la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme, notamment en venant à la défense de ceux qui incarnent ces idéaux. Bénéficiant d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et de la cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, RSF est reconnue dans le monde entier comme l'ONG de référence pour la défense et la promotion de la liberté de l'information.

Sa présence mondiale à travers son vaste réseau international (secrétariat international basé à Paris, quatorze sections et bureaux régionaux ainsi que correspondants dans plus de 130 pays) permet à RSF de mobiliser son soutien, de relever des défis et exercent une influence tant sur le terrain que dans les ministères et les circonscriptions où les normes et les lois sur les médias et Internet sont rédigées.

Sa stratégie d'intervention s'articule autour des priorités suivantes :

- Assurer l'avenir du journalisme d'enquête et de reportage
- Garantir un journalisme digne de confiance en protégeant son indépendance
- Lutter contre les atteintes technologiques à la liberté et au pluralisme du journalisme
- Contrer les offensives globales visant à réduire l'espace du journalisme

L'organisation est indépendante de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Son financement repose de façon équilibrée sur la générosité du public, les mécénats privés, la vente des albums "100 photos pour la liberté de la presse" d'une part et les subventions publiques d'autre part. Elle agit en toute transparence pour apporter des garanties à celles et ceux qui nous soutiennent.

Reporters sans frontières est membre de l'association Reporters sans frontières international, qui assure la coordination entre les différentes sections nationales de l'ONG.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Renouvellement contrat SIDA

Un contrat a été signé en 2021 pour 48 mois (2021 - 2024). Le montant contractuel maximum de la contribution du bailleur s'élève à 44 000 K SEK (équivalent à 4 297 K€ au taux de conversion à la date de signature du contrat), 11.000 K SEK ont été encaissés à fin 2021.

Au titre de 2021, ce contrat contribue à hauteur de 1.072 K€ aux ressources de l'association

Don Proton

Fin décembre 2021, l'entreprise Suisse Proton a organisé une tombola au profit de Reporters sans frontières. Il en a résulté un don de \$615K réparti entre RSF (75%), ROG (20%) et RSF Suisse (5%) soit un impact de 416 KE dans les comptes RSF au 31/12/2021.



Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, l'évènement majeur survenu concerne les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats qui auront des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.

Au niveau de notre entité, les événements induits pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 5 765 434 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 682 585 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les informations requises en matière d'appel à la générosité du public comprennent un Compte de Résultat par origine et par destination, la présentation des principes et méthodes d'élaboration du CER, le CER et un tableau de variation des fonds propres spécifiques (articles 432-1 et suivants du règlement comptable ANC 2018-06).



Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks d'albums

Reporters sans frontières bénéficie depuis 2006 d'un outil de suivi des stocks d'albums invendus conservés, dans les entrepôts France Messagerie (Presstalis auparavant).

Les stocks d'albums sont valorisés au prix de revient supporté par Reporters sans frontières, à partir duquel est pratiquée une dépréciation de 100%, dans la mesure où le taux d'écoulement commercial de ces quantités est négligeable.



Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Contributions financières et subventions

À noter que le terme « subvention » est utilisé lorsqu'il s'agit de versements, d'aides et de financement de nature publique (versés par l'Etat, des collectivités publiques, des établissements publics ou des fonds versés par l'Union Européenne).

Lorsque l'association reçoit des versements provenant d'organismes privés (organismes affiliés, fédérations ou unions), il s'agit de contributions financières.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	64 411	7 334	6 227	65 518
Immobilisations incorporelles	64 411	7 334	6 227	65 518
- Constructions sur sol propre	2 192 500			2 192 500
- Installations générales, agencements aménag. divers	343 474	135 281	7 882	470 873
- Matériel de bureau et informatique mobilier	232 705	29 374	2 011	260 068
- Immobilisations corporelles en cours	5 670		5 670	-
Immobilisations corporelles	2 774 349	164 655	15 563	2 923 441
- Prêts et autres immobilisations financières	43 756		1 651	42 105
Immobilisations financières	43 756	-	1 651	42 105
ACTIF IMMOBILISE	2 882 515	171 989	23 441	3 031 063

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		5 670		5 670
Acquisitions	7 334	158 985	-	166 319
Augmentations de l'exercice	7 334	164 655	-	171 989
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		5 670		5 670
Virements vers l'actif circulant			1 651	1 651
Mises hors service	6 227	9 893		16 120
Diminutions de l'exercice	6 227	15 563	1 651	23 441



Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	26 924	10 996	6 227	31 693
Immobilisations incorporelles	26 924	10 996	6 227	31 693
- Constructions sur sol propre	1 452 422	109 625		1 562 047
- Installations générales, agencements aménag. divers	336 181	8 019	7 518	336 682
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	201 659	17 500	2 011	217 147
Immobilisations corporelles	1 990 261	135 144	9 530	2 115 876
ACTIF IMMOBILISE	2 017 186	146 140	15 756	2 147 569

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 697 375 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	42 015	-	42 015
Autres	90	-	90
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	543 876	543 876	-
Autres	1 059 986	1 059 986	-
Charges constatées d'avance	51 408	51 408	-
Total	1 697 375	1 655 270	42 105
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Créances clients - factures à établir	81 299
Fournisseurs - AAR	21 707
Organismes sociaux - produit à recevoir	286
Tva sur FNP	11 915
Divers - produits à recevoir	607 268
Total	722 475

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Stocks	231 279	26 800	73 579	184 500
Créances	81 980			81 980
TOTAL	313 259	26 800	73 579	266 480
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		26 800	73 579	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	59 455							59 455
Réserves	2 283 066	- 219 367						2 063 698
Excédent ou déficit de l'exercice	- 219 367	219 367		682 585				682 585
Situation nette	2 123 154	-	-	682 585	-	-	-	2 805 738
Fonds propres consommables								-
Subventions d'investissement								-
Provisions réglementées								-
TOTAL	2 123 154	-	-	682 585	-	-	-	2 805 738

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 500		20 000		1 500
Autres provisions pour risques	41 000	145 000			186 000
Autres provisions pour charges		12 000			12 000
TOTAL	62 500	157 000	20 000	0	199 500
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation		157 000	20 000		
Financières					
Exceptionnelles					

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 759 630 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	793 242	156 726	636 516	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	560 711	560 711		
Dettes fiscales et sociales	333 042	333 042		
Autres dettes (**)	233 101	233 101		
Produits constatés d'avance	839 533	839 533		
TOTAL	2 759 630	2 123 114	636 516	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	154 152			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	296 606
Intérêts courus s/ emprunts	605
Personnel - congés à payer	132 572
Personnel - indemnités CDD à payer	7 795
Charges s/provision congés à payer	66 816
Charges s/provision indemnités CDD	3 928
Organismes sociaux à payer	16 036
TVA sur produits à recevoir	1 209
Etat charges a payer	131
Clients - Avoirs à établir	131 247
Autres charges à payer	7 037
Total	663 981

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	51 408		
Total	51 408	0	0

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Produits constatés d'avance	839 533		
Total	839 533	0	0

Les produits constatés d'avance concernent les contributions financières à hauteur de 666 767€, les subventions à hauteur de 157 080 € et le chiffre d'affaires des ventes de l'album n°68 sur le réseau Interforum à hauteur de 15 686 €.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources**Chiffre d'affaires net**

	31/12/2021
Ventes d'album	1 089 190
Licence et vente des objets promotionnels	738
Refacturation des frais de fonctionnement à RSF International	50 000
Transport refacturé	17 869
Autres produits activités annexes	40 787
Total	1 198 583

La rubrique « ventes prestations de service » comprennent principalement la refacturation des frais de fonctionnement à RSF International, les frais de transport refacturés et les autres produits annexes subventions (subventions gérées par les bureaux).

Concours publics et subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de leur utilisation.

Dans le cas où l'intégralité des versements reçus sur l'exercice n'a pas été utilisée, la différence est comptabilisée en PCA.

	Montant
AFD (Agence Française de Développement)	959 922
MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) - France	50 000
MAE 2021	40 000
Mairie de Paris	27 810
Ambassade de France	7 000
Total	1 084 732



Contributions financières reçues

Les contributions financières sont comptabilisées au fur et à mesure de leur utilisation.

Dans le cas où l'intégralité des versements reçus sur l'exercice n'a pas été utilisée, la différence est comptabilisée en PCA.

	Montant
SIDA (Swedish International Development Coopération Agency)	1 072 438
DG connect (Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies - Commission européenne)	566 177
IEDDH (Instrument européen pour la Démocratie et les droits de l'homme) - Protect Defenders	406 774
IEDDH (Instrument européen pour la Démocratie et les droits de l'homme) - C19 Africa - FPU	272 040
MAE (Ministère des affaires étrangères) - Pays Bas	237 647
Fondation Adessium	173 862
NED (National Endowment for Democracy)	155 810
Fondation Ford	134 459
FCO (Foreign, Commonwealth and Dev. Office)	104 001
Fondation Nicolas Puech	101 212
OSF (Open Society Foundations)	100 098
IEDDH (Instrument européen pour la Démocratie et les droits de l'homme) - Turquie	88 361
Craig Newmark Philantropies	84 995
OIF (Organisation internationale de la Francophonie)	44 740
Autres contributions financières (<50 K€)	450 904
Total	3 993 519

**Autres produits**

	Montant
Droits d'auteur 10%	291
Royalties 20%	1 718
Royalties sans TVA - Hors CEE	100 268
Redevance JTI	1 973
Produits pub album 20%	118 772
Produits pub album CEE	15 000
SG carte caritative	37 214
Produits divers sans TVA	1 222
Gains de change - Exploitation	1 334
Total	277 791

Les royalties sans TVA - Hors CEE concernent les redevances à recevoir du bureau de Washington.

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant enregistré en charge est de :

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 18 348 €

Honoraires des autres services : 9 040 €

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
IJSS et IJ prévoyance	672	
Remboursement assurances (dégâts des eaux)	1 454	
Subvention aide à l'embauche	9 667	
TOTAL	11 793	

**Résultat exceptionnel**

	Charges	Produits
Valeur nette comptable	364	
TOTAL	364	

TVA et impôts sur les bénéfices

Le secteur "publications" est assujéti à la TVA à 100% pour toute son activité commerciale, il est complètement exonéré sur son activité "recherche" et applique un prorata de TVA de 89% pour tout ce qui concerne le fonctionnement de la structure. Ce prorata est ré-évalué chaque année en fonction du chiffre d'affaires.

L'association est soumise aux impôts commerciaux sur l'activité publication depuis l'ouverture de l'exercice 2004.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 45 personnes.

	Hommes	Femmes	Total	Effectif Equivalent Temps plein
Cadres	14	26	40	37
Employés	1	4	5	4
Total	15	30	45	41

Engagements retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

La moyenne d'âge des salariés présents dans les effectifs de Reporters sans frontières au 31 décembre 2021 est de 36 ans et leur ancienneté est de 2,7 années. Compte tenu de ces éléments, la valorisation des indemnités de départ à la retraite apparaît non significative et n'a pas fait l'objet d'une estimation à la clôture des comptes.



Hors bilan

Hypothécaire

Les engagements hors bilan sont composés de la garantie hypothécaire des locaux de la rue Vivienne pour un montant de 2 350 K€ conformément à l'acte de vente.

Contributions financières

SIDA : SWEDLISH INTERNAION DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY

Un contrat a été signé en 2021 pour 48 mois (2021 - 2024). Le montant contractuel maximum de la contribution du bailleur s'élève à 44 000 K SEK (équivalent à 4 297 K€ au taux de conversion à la date de signature du contrat), 11.000 K SEK ont été encaissés à fin 2021.

Au titre de 2021, ce contrat contribue à hauteur de 1.072 K€ aux ressources de l'association.

Cautions bancaires

Le Crédit Coopératif se porte caution à hauteur de 54 K€ pour le compte de RSF.
Cette caution vise à couvrir les retours d'albums du prestataire Interforum.



Appel public à la générosité

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 386 440	1 386 440	700 135	700 135
1.1 Cotisations sans contrepartie	11 120	11 120	21 394	21 394
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 092 935	1 092 935	669 816	669 816
- Legs, donations et assurances-vie	207 385	207 385	8 925	8 925
- Mécénat	75 000	75 000	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 546 911		4 602 057	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 993 519		2 977 353	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 553 392		1 624 705	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 084 732		861 614	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	93 579		2 327	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-		-	
TOTAL	8 111 662	1 386 440	6 166 134	700 135
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	5 501 821	694 365	4 575 602	505 156
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme en France	2 620 697	387 688	2 195 518	252 578
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 750	2 750	445 328	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	1 235 461	253 051	709 721	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 642 913	50 875	1 225 035	252 578
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 205 696	183 459	1 223 038	194 979
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	186 025	183 459	194 979	194 979
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 019 671		1 028 059	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	531 940	48 734	437 014	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	183 800		143 893	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	5 820		5 954	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-		-	
TOTAL	7 429 078	926 558	6 385 501	700 135
EXCEDENT OU DEFICIT	682 585	459 882	- 219 367	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	- 814 771	- 814 771	62 240	62 240
Bénévolat	-	-		
Prestations en nature	- 796 577	- 796 577	62 240	62 240
Dons en nature	- 18 194	- 18 194		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-	-		
Dons en nature	-	-		
TOTAL	- 814 771	- 814 771	62 240	62 240
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	783 377	783 377	62 240	62 240
Réalisées en France	783 377	783 377	62 240	62 240
Réalisées à l'étranger	-	-		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	27 996	27 996		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 398	3 398		
TOTAL	814 771	814 771	62 240	62 240

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	694 365	505 156
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	387 688	252 578
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	2 750	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	253 051	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	50 875	252 578
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	183 459	194 979
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	183 459	194 979
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 734	-
TOTAL DES EMPLOIS	926 558	700 135
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	926 558	700 135

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 386 440	700 135
1.1 Cotisations sans contrepartie	11 120	21 394
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	1 092 935	669 816
- Legs, donations et assurances-vie	207 385	8 925
- Mécénats	75 000	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	1 386 440	700 135
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 386 440	700 135

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	459 882	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	459 882	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	783 377	62 240
Réalisées en France	783 377	62 240
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	27 996	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 398	-
TOTAL	814 771	62 240

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	- 814 771	62 240
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	- 796 577	62 240
Dons en nature	- 18 194	-
TOTAL	- 814 771	62 240

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	

Informations relatives aux Compte de résultat par origine et destination

En 2020, l'application du nouveau règlement comptable (règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08) impliquait qu'un nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources soit établi par les associations faisant appel à la générosité du public. Dans ce cadre, Reporters sans frontières (RSF) présentait au titre de l'exercice 2020 un compte d'emploi des ressources dont les données n'étaient pas totalement comparables à l'exercice précédent. La préparation du compte d'emploi des ressources sur l'exercice clos 2021 a permis de prendre du recul vis-à-vis du nouveau modèle et ainsi de catégoriser de manière plus fine les charges sur les rubriques du compte d'emploi des ressources. Il en résulte les changements d'approche suivant :

- Ne sont considérés en versement à un organisme central ou à d'autres organismes, que
 - o les versements aux partenaires de consortium
 - o les versements aux bureaux RSF établis à l'étranger
 - o les versements au Forum I&D et à RSF International
 - o les versements aux partenaires de l'assistance et de la coordination internationale s'inscrivant dans le cadre de conventions signées (« grant agreements »)
 - o certains versements dans le cadre de prix octroyés par RSF
 - o et les frais de virement ou perte de change associés à ces versements.
- Sont considérés en coûts de fonctionnement (rubrique 3)
 - o Les frais de dépôt de marque et d'enregistrement
 - o L'appui à la refonte statutaire de RSF
 - o Le développement et la maintenance de certains logiciels tels que l'ERP.

Les ressources (hors résultat de l'exercice et reprise de provisions)

Elles s'élèvent à 8 018 K€ en 2021 (vs 6 164 K€ en 2020).

La répartition des sources de financement (hors résultat de l'exercice et reprise de provisions) de Reporters sans frontières en 2021 est la suivante :

- Les contributions financières sans contrepartie représentent 50% et sont constituées de la part des subventions reconnues sur l'exercice en provenance des fondations privées ou des institutions publiques étrangères,
- Les subventions et autres concours publics représentent 14% des ressources et sont constituées de la part des subventions reconnues sur l'exercice en provenance des autorités administratives françaises ie principalement reçues de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE),
- Les produits liés à la générosité du public représentent 17% et sont constitués des produits issus des cotisations des adhérents, des dons manuels, des produits issus du mécénat et des legs, donations et assurance vie,
- Les autres produits non liés à la générosité du public représentent 19% et sont principalement constitués, à 79%, de la vente de publications (3 albums de photographie publiés chaque année). Les 21% restants sont constitués de royalties en provenance de RSF USA (100K€), de la facturation de prestation de services (dont 50 K€ à RSF International), de gains de changes et d'autres produits.

Les emplois

**Ils s'élèvent à 7 245 K€ en 2021 (hors dotation aux provisions et résultat de l'exercice)
(vs 6 243 K€ en 2020).**

Les missions sociales réalisées représentent 76% du total des emplois de Reporters sans frontières en 2021, soit 5 502 K€.

Les missions sociales de Reporters sans frontières sont de deux natures :

La première est une mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation qui se nourrit de l'activité des pôles recherche & publications, plaidoyer, communication et des correspondants & représentants de l'organisation (environ de 130 dans le monde entier) afin de dénoncer les atteintes à la liberté de l'information et de porter des recommandations auprès des autorités compétentes. La sensibilisation est quant à elle réalisée par le biais de plusieurs supports tels que les communiqués de presse traduits en plusieurs langues, les rapports d'enquête, le classement mondial de la liberté de la presse et les actions de communication qui ont plus particulièrement concernées en 2021 des campagnes sur l'état de la liberté de l'information dans certains pays en particuliers (le Maroc, les Philippines...) ainsi que la refonte totale du site internet de l'organisation. A ceci s'ajoutent les activités liées aux deux initiatives structurelles que sont la Journalism Trust Initiative (JTI) et le Forum pour l'information et

la démocratie (Forum I&D).

Cette mission d'information, de plaidoyer, de sensibilisation est également relayée avec force à l'étranger et en particulier par les bureaux situés à Washington, Bruxelles, Tunis, Rio de Janeiro, Londres, Taipei et Dakar. Les coûts liés au financement de ces entités basées à l'étranger sont ainsi répercutés dans la catégorie des missions sociales réalisées à l'étranger.

Dans le cadre de la nouvelle présentation du CER, il convient de noter que par convention, les salaires des collaborateurs travaillant depuis Paris sont reportés sur la ligne Mission sociale réalisée en France alors même que leur travail concerne l'étranger.

La seconde est une mission d'assistance et de soutien aux journalistes, blogueurs, médias et organisations partenaires menée par les départements de l'assistance et de la coordination internationale.

En 2021, des bourses d'assistance qui ont permis l'exfiltration de journalistes menacés, la prise en charge de frais médicaux, juridiques ou de première nécessité ont été octroyées. A ces bourses individuelles, s'ajoutent les activités de soutien aux médias

Cette mission s'adresse principalement à des journalistes, blogueurs, médias et organisations partenaires situées à l'étranger et est donc considérée par convention comme intégralement réalisée à l'étranger.

Les frais d'appel à la générosité du public représentant 3% du total des emplois de l'exercice et sont principalement constitués :

- du coût liés aux appels aux dons principalement réalisés par le biais des campagnes papiers, de l'envoi de mailings électroniques et via le site internet,
- du coût de l'impression et de l'envoi de Libre Court, publication trimestrielle destinée aux adhérents et aux donateurs,
- de la masse salariale dédiée à ces activités (pour 50%).

Ils sont distincts des frais de recherche des autres ressources qui représentent 14% du total des emplois de l'exercice et comprennent à la fois :

- les coûts relatifs à la fabrication, à la promotion et à la distribution (frais postaux principalement, RSF bénéficiant d'un accord préférentiel avec ses deux partenaires historiques assurant la distribution que sont France Messagerie - ex Presstalis - et Interforum) des albums de photographies,
- les coûts liés à la recherche de fonds privés et de subventions publiques (coûts salariaux principalement),

Enfin, les frais de fonctionnement représentent 7% des emplois de l'exercice.

Note concernant les contributions volontaires

Reporters sans frontières a notamment bénéficié en 2021 d'espaces publicitaires gratuits dans les médias pour faire valoir son action à hauteur de 712 K€ contre 62K€ en 2020. Cette augmentation s'expliquant principalement par le succès de la dernière campagne institutionnelle « Fight for facts » largement diffusée à titre gratuit par les médias.